Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 44, 17 novembre 2006

Dans nos pages cette semaine



Batiste W. Foisy

Ça commence à raccourcir. Le jour où cette photo à été prise, à Yellowknife le soleil se levait à 8 h 52 et se couchait à 15 h 51; à Inuvik il se levait à 11 h 12 et se couchait à 16 h 03. Bonne longue nuit!

Les Déné Tha remportent leur procès anti-pipeline

Les audiences publiques se poursuivent, mais certaines séances sont mises en veilleuse « jusqu'à nouvel ordre ».

Batiste W. Foisy

Le gouvernement du Canada a failli à son devoir de consultation des Premières nations Déné Tha dans l'établissement du processus de révision du Projet gazier du Mackenzie (PGM), a tranché le juge Michael Phelan de la Cour fédérale du Canada.

Dans son jugement rendu le 10 novembre, le juge Phelan donne raison aux autochtones du nord-ouest albertain qui estiment qu'ils seront affectés par le projet de gazoduc trans-territorial car, disent-ils, le projet forcera la construction d'un autre bout de pipeline sur leur territoire ancestral. Un gazoduc de 65 kilomètres devra effectivement être construit à l'embouchure du pipeline du Mackenzie afin de le relier au réseau albertain déjà existant.

Selon le jugement, la Commission d'examen conjoint, l'organisme chargé de mener l'évaluation environnementale et sociale du projet, « a juridiction sur l'entièreté du gazoduc, incluant tant la portion du PGM s'étendant d'Inuvik au sud de la frontière avec l'Alberta que les installations connexes projetées [traduction libre] ». Plus loin, le juge convient que «l'emplacement géographique du territoire Déné Tha affecté (le sud du soixantième parallèle) n'est pas un motif valable pour justifier [leur] exclusion ».

En ce sens, le gouvernement aurait dû impliquer les Déné Tha dans la mise en place du processus d'évaluation. Malheureusement, écrit le juge, « Le gouvernement du Canada n'a fait aucun effort pour consulter les Déné Tha » et ce malgré la volonté des Premières nations de participer à l'élaboration du processus.

En conséquence, le juge Phelan donne 120 jours aux parties pour arriver à un terrain d'entente, après quoi, en l'absence d'un règlement à l'amiable, la Cour émettra une ordonnance formelle. En attendant, toutes les audiences publiques susceptibles de concerner le territoire Déné Tha devront être suspendues.

Le juge Phelan ne recommande pas « immédiatement » la mise en place d'un nouveau processus d'évaluation qui inclurait les Déné Tha, mais prévient que « la nécessité de recommencer depuis le début » pourrait éventuellement s'imposer.

Ce jugement a réjoui les Premières nations Déné Tha qui, depuis le début du processus d'audiences publiques, se sont montrés très réfractaires au pipeline. « Nous sommes heureux que la Cour ait pris le parti de la défense de nos droits autochtones et de nos droits de Traité et qu'elle tienne le gouvernement responsable », commente le grand chef Déné Tha, James Ahannassay.

Le chef dit espérer que ce jugement incitera le gouvernement fédéral à engager des négociations avec son peuple pour arriver à un éventuel règlement de leurs revendications territoriales.

Le principal promoteur du projet, Imperial Oil, la division canadienne de la géante texane Exxon Mobil, réserve ses commentaires jusqu'à ce que la compagnie aient pris une connaissance plus approfondie de la décision de la Cour fédérale.

Suite au jugement, la valeur de l'action d'Imperial a chuté de 1,24 $.

Audiences annulées

Dans une lettre émise le lendemain du jugement, le président de la Commission d'examen conjoint, Robert Hornal, annonce que certaines séances d'audiences publiques sont suspendues suite au jugement. Ainsi l'audience pré-

Déné Tha
Suite en page 2

Sommaire



Batiste W. Foisy

Erasmus à Nairobi

Le chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, s'est rendu à Nairobi, au Kenya, afin de représenter l'Assemblée des premières nations à la conférence internationale sur les changements climatiques. Un représentant de l'organisation Inuit Tapiriit Kanatami, qui représente les Inuit du Canada fait également partie de la délégation canadienne à Nairobi. L'inaction du gouvernement canadien en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été vertement critiquée lors de cette rencontre internationale qui se clôturait aujourd'hui.

Ponts de glace et traversier

Un premier pont de glace est ouvert dans la région du delta du Mackenzie. Le pont de Peel River, près de Fort MacPherson, est officiellement carrossable pour les véhicules de moins de 3 000 kilogrammes. Le pont de glace d'Arctic Red River, près de la communauté voisine de Tsiigehtchic, n'est pas encore près, mais les employés de la voirie sont déjà afférés à l'arroser. On estime qu'il sera ouvert avant la fin du mois. Au moment où s'est lignes sot écrites, le traversier de Fort Providence n'était pas opérationnel, mais ce n'était pas en raison du gel. Le traversier était tout simplement en réparation et devrait être en fonction en ce moment. Si la tendance se maintien, il faudra encore patienter plusieurs semaines avant de traverser le fleuve Mackenzie par le pont de glace. Ces cinq dernières années, la date moyenne de l'ouverture du pont de glace de Fort Providence est fixée au 1er janvier. Signe de la nouvelle donne climatique, la date moyenne pour les 35 dernières années est fixée au 17 décembre.

Atelier d'écriture avec Bryan Perro

L'auteur de renom Bryan Perro sera à Yellowknife le 5 décembre, où il offrira un atelier de création littéraire. L'auteur de la série fantastique Amos Daragon, sera l'invité spécial du prochain Club de lecture, le mardi 5 décembre à 18 h, au sous-sol de la maison Laurent-Leroux. Il expliquera aux aspirants écrivains les rouages du métier. Véritable phénomène commercial de la littérature québécoise, Bryan Perro est un des écrivains les plus exportés au Canada. Sa série Amos Daragon a été traduite dans plusieurs langues, dont le russe et le japonais. Une version « manga » et même un jeu vidéo de la série ont aussi été produits. L'entrée de l'atelier littéraire est gratuite.

La pucelle d'Orléans au NACC

Crazy Legs , la seule troupe de danse contemporaine aux Territoires du Nord-Ouest, présentera son second spectacle les 23, 24 et 25 novembre prochain à la salle NACC de Yellowknife. Trois chorégraphies seront à l'honneur, dont une interprétation en danse de Jeanne d'Arc, la célèbre pucelle d'Orléans. Le spectacle à grand déploiement a entièrement été créé par des artisans d'ici.

Chute de neige record

Hay River a connu la plus impressionnante chute de neige de son histoire cet octobre. Entre le 3 et le 8 octobre, ce sont 62 centimètres de neiges qui se sont abattus sur la communauté située au sud du Grand lac des Esclaves. C'est presque autant que la moyenne de neige pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre réunis.

Déné Tha

Suite de la page 1

vue aujourd'hui à Inuvik portant sur l'impact du projet sur la chasse, la pêche et la cueillette a été entièrement annulée.

Il n'est cependant pas question pour l'instant de suspendre le processus en entier. Les séances qui ne portent pas sur des sujets susceptibles d'interférer avec les droits des Déné Tha se déroulent comme avant. Par exemple cette semaine, une séance portant sur l'impact du projet sur le Refuge d'oiseaux de l'île Kendall, situé au nord d'Inuvik, a eu lieu comme prévu.

La liste complète des séances affectées par le jugement Phelan n'a pas encore été déterminée et la Commission d'examen conjoint n'a pas annoncé de nouveau délai pour la conclusion des audiences qui est toujours prévue pour avril 2007.

« La Commission jaugera minutieusement le restant de l'horaire d'audiences à la lumière de la décision du juge Phelan et émettra davantage de détails sur les modifications à l'horaire à une date ultérieure », écrit Robert Hornal.

L'Office national de l'énergie qui tient des audiences parallèles à celles de la Commission d'examen conjoint, n'a jusqu'à présent pas émis de réaction au jugement. Il est toujours prévu que la dernière séance d'audiences de l'Office national de l'énergie ait lieu le 15 décembre 2006, à Inuvik.

Deh Cho

En 2004, les Premières nations du Deh Cho, dont le territoire se trouve immédiatement au Nord de celui des Déné Tha et comprend à peu près 40 % du trajet proposé pour le pipeline, avaient intenté un recours similaire contre le gouvernement du Canada. Également sans revendications territoriales réglées, les Deh Cho accusaient le gouvernement de ne pas les avoir dûment consultés dans l'élaboration du processus de révision.

En juin 2005, les Deh Cho s'étaient entendus hors cour avec le gouvernement fédéral. Contre la somme de 31 millions de dollars, les premières nations acceptaient de lever leurs accusations.

Épanouissement de la francophonie canadienne

Le Québec accepte d'être le chef de file

Danny Joncas

QUÉBEC – C'est devant des têtes dirigeantes d'organismes francophones en provenance de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens que le gouvernement du Québec a lancé, mardi, sa politique en matière de francophonie canadienne, à l'Assemblée nationale.

De l'aveu même des libéraux québécois, le lancement de cette politique intitulée « L'avenir en français » constitue un retour du Québec au sein de la francophonie canadienne, alors que l'on juge que le Québec a quelque peu négligé le rôle qu'il peut jouer envers l'épanouissement de la francophonie canadienne, et ce, au profit du fait que l'on se concentrait à forger l'identité québécoise.

« Le Québec est et restera un acteur déterminant. Le leadership que le gouvernement du Québec entend assurer sera résolument tourné vers l'avenir. La vision que le gouvernement du Québec souhaite mettre de l'avant repose sur deux principes fondamentaux, soit que le Québec doit être un leader rassembleur et que les francophones de partout au pays doivent travailler en partenariat », a indiqué le ministre québécois responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Benoît Pelletier, lors du lancement qui se déroulait notamment en présence du premier ministre du Québec, Jean Charest. Ce dernier a d'ailleurs été invité à prendre la parole.

« Cet engagement fort de mon gouvernement à l'égard des communautés francophones et acadiennes revêt plus qu'un geste symbolique. Le gouvernement du Québec reconnaît qu'il a une responsabilité envers les communautés francophones et acadiennes. On s'engage donc à en faire plus avec le lancement de cette politique. Le rayonnement à long terme du français demeure pour nous un enjeu important pour l'avenir », a lancé le premier ministre.

Ailleurs au pays, cet engagement du Québec a été accueilli à bras ouverts. « La présence du Québec à nos côtés est importante, tout comme son appui au développement de nos communautés. Nous sommes neuf millions de Canadiens et de Canadiennes à partager la langue française, et il nous appartient de resserrer nos liens pour développer et transmettre cet héritage », déclarait Jean-Guy Rioux, président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada. M. Rioux a d'ailleurs qualifié le dévoilement de la politique de journée historique pour la francophonie canadienne.

Cette politique est le fruit d'un long travail de consultation auprès des organismes francophones de partout au pays afin de déterminer de quelle façon le Québec et les communautés francophones hors Québec pouvaient travailler en plus étroite collaboration.

Des actions concrètes

Au moment de dévoiler cette politique du Québec en matière de francophonie canadienne, on a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas simplement d'un rapport de consultations, mais bien d'un document appuyé par des mesures tangibles.

Sur le plan financier par exemple, le gouvernement du Québec consacrera, au cours de l'exercice budgétaire 2006-07, la somme de 5,1 millions de dollars à la francophonie canadienne. De ce montant, 2,4 millions seront administrés par les programmes de soutien financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) tandis que 2,7 millions seront versés envers des activités sectorielles tenues avec les communautés francophones et acadiennes du Canada.

Enfin, on a énuméré dix actions concrètes qu'entend mettre de l'avant le gouvernement du Québec au cours de la prochaine année au profit des communautés francophones et acadiennes. Du nombre de ces initiatives, on compte l'implication des communautés francophones et acadiennes aux célébrations entourant le 400e anniversaire de la Ville de Québec, la tenue d'un forum sur les arts et la culture, la promotion de la littérature et du cinéma francophone hors Québec sur le territoire québécois, la création de bourses d'études pour les élèves francophones qui comptent étudier au Québec et le développement de réseaux de chercheurs sur la francophonie canadienne.

À lire en page 8

Entrevue avec le ministre québécois responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Benoît Pelletier.

La Commission scolaire en bref

André Légaré réélu président

Survol de la dernière réunion ordinaire du conseil des commissaires.

Batiste W. Foisy

André Légaré a été réélu pour un quatrième mandat consécutif à la présidence de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest.

L'élection a eu lieu lors de la plus récente réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire, le 14 novembre.

Suzanne Pellerin de Hay River a été élue à la vice-présidence et Michael St-John, de Hay River également, à été élu secrétaire-trésorier. Les mandats sont tous d'une durée d'un an.

Tous les candidats ont été élus par acclamation.

André Légaré a souligné le travail accompli ces dernières années par la Commission scolaire pour améliorer l'accès à l'éducation en français langue maternelle aux Territoires du Nord-Ouest, notamment avec la construction de l'École Boréale à Hay River.

Les grands défis qui attendent la Commission scolaire ces prochaines années sont, d'après lui, l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr de Yellowknife et de l'École Boréale. Ce dernier agrandissement sera nécessaire « d'ici trois ou quatre années », a-t-il signalé.

L'objectif qu'il se donne en tant que président? « Que ces agrandissements aient lieu dans les plus brefs délais. »

École Allain St-Cyr

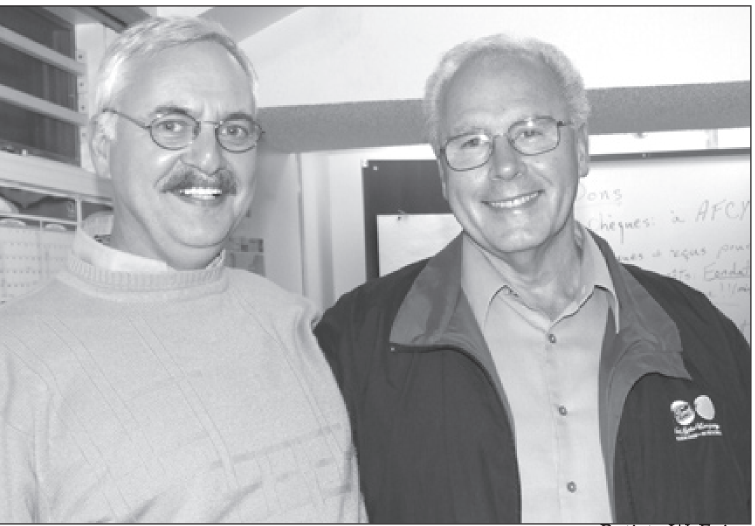
Justement, la réunion des commissaires a été l'occasion de faire le point sur le dossier de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr, un projet qui semble encore tourner au ralenti.

Au moment de la réunion, l'entente de contribution entre Patrimoine Canadien et le gouvernement des TNO n'avait toujours pas été signée par les ministres responsables.

« L'obstruction ne vient pas tant [du ministre de l'Éducation des TNO] Charles Dent, mais plutôt du gouvernement fédéral et de la ministre [du Patrimoine] Bev Oda », a souligné le président Légaré.

D'après le directeur général de la Commission scolaire, Gérad Lavigne, une signature pourrait survenir « avant la fin du mois ». Si tout se déroule comme prévu, des appels d'offre pour la construction pourraient être lancés dès le 5 décembre, le contrat de trois millions de dollars accordé à la mi-décembre et les travaux entamés « un peu après Noël ». L'objectif demeure une inauguration des nouveaux locaux à l'automne 2007.

« Ce pourrait être une bonne publicité pour notre ami Charles Dent de couper le ruban juste avant les élections [territoriales] », a blagué André Légaré en réponse à un commentaire sur la possibilité d'une ouverture plus tardive de la nouvelle aile de l'école francophone. « Ça dépend » a rétorqué du tac au tac la nouvelle commissaire de Yellowknife Suzette Montreuil, laissant ainsi transparaître le côté politique du dossier.



Batiste W. Foisy

Le président de la Commission scolaire francophone, André Légaré, photographié ici en compagnie de l'ancien commissaire Gerry Gaudreau, veut faire de l'agrandissement des deux écoles francophones des Territoires du Nord-Ouest la priorité de son quatrième mandat.

GRC

Le directeur de la Commission scolaire a rencontré deux fois la Gendarmerie royale du Canada depuis la réunion de septembre.

La première rencontre était imprévue et faisait suite à un incident qui a paralysé pendant une dizaine d'heures une section du quartier Range Lake de Yellowknife au début octobre. Alors que les écoles avoisinantes avaient été prévenues de l'incident qui bousculait les services d'autobus, l'école Allain St-Cyr de même que l'école William Macdonald n'avaient pas été contactées par les forces de l'ordre. La rencontre avait pour objectif de s'assurer que l'école francophone n'allait pas être tenue dans l'ignorance advenant qu'un autre incident du genre se produise à nouveau.

La seconde rencontre, elle, était prévue de longue date et concernait l'établissement de plans d'urgences uniformes pour toutes les écoles du territoire. La seule commission scolaire a avoir établi un modèle de plan d'action en la matière est la Commission scolaire catholique de Yellowknife. Il est probable qu'une version révisée de ce plan soit retenue par les autres commissions scolaires.

En outre la GRC est présentement en train d'assigner expressément des officiers à chacune des écoles des TNO. À l'école Allain St-Cyr c'est le constable Joël Turcotte, dont le fils aîné fréquente l'école, qui a été assigné. L'identité du policier affecté à l'École Boréale n'est pas encore connue.

Visibilité

Le directeur de l'école Allain St-Cyr, Jacques Angers, assistait à la réunion en tant qu'observateur. Durant la période de question, il a pressé les commissaires d'augmenter la visibilité de la Commission scolaire et de ses institutions.

« Quand on cherche l'école Allain St-Cyr sur Google, on tombe sur l'école Montessori. C'est une grosse Lacune et c'est du ressort de la Commission scolaire », a souligné Angers.

Le président, André Légaré, a reconnu qu'il s'agissait d'un problème et a évoqué la possibilité de créer un comité dédié à la question de la visibilité. Plus tôt durant la réunion, le directeur général a indiqué que la Commission scolaire avait entrepris les démarches pour se doter d'un site Web.

Éditorial


Alain Bessette

Pour l'amour du pétrole, faites de quoi!

Je crains qu'on entende beaucoup de bougonnements en provenance de l'Alberta au cours des prochaines semaines. Le jugement récent de la Cour fédérale du Canada vient en effet reporter de plusieurs mois tout le processus d'évaluation du projet gazier du Mackenzie donc la mise en œuvre du projet lui-même.

Déjà que l'Alberta, château fort du Parti conservateur, avait des réprimandes sévères face aux tribunaux canadiens. Vous souvenez-vous du jugement de la Cour suprême sur les unions entre personnes de même sexe, qui venait frapper de plein fouet le droit fondamental des Canadiens de discriminer contre les gais? Sans tenir compte du fait que la Constitution canadienne vient interdire spécifiquement toute discrimination sur la base de l'orientation sexuelle, la droite canadienne a fait grand cas du jugement de la Cour suprême lors des dernières élections afin de dénoncer qu'un jugement ne devrait pas interdire une pratique discriminatoire quand la population est en désaccord.

Voilà maintenant qu'un autre tribunal vient s'attaquer à une autre fibre sociale fondamentale, le droit des compagnies de faire ce qui leur plaît, peu importe que quelques paumés du Nord de l'Alberta se sentent lésés. Non mais, c'est du communisme!

Et c'est pas fini! On apprend maintenant que les opérations de transformation des sables bitumineux viendront probablement affecter considérablement le bassin hydrographique du Mackenzie. En effet, c'est près de 5% du débit total du fleuve (entre 9600 et 9700 m^3 par an) qui sera affecté si les opérations de transformation viennent retenir plus de 530 m^3 annuellement. Ça mérite bien une petite poursuite ça aussi!

Bref, plus les mois passent, plus on apprend les faces cachées de ce projet gazier et plus on se réjouit que des tribunaux viennent retarder le tout.



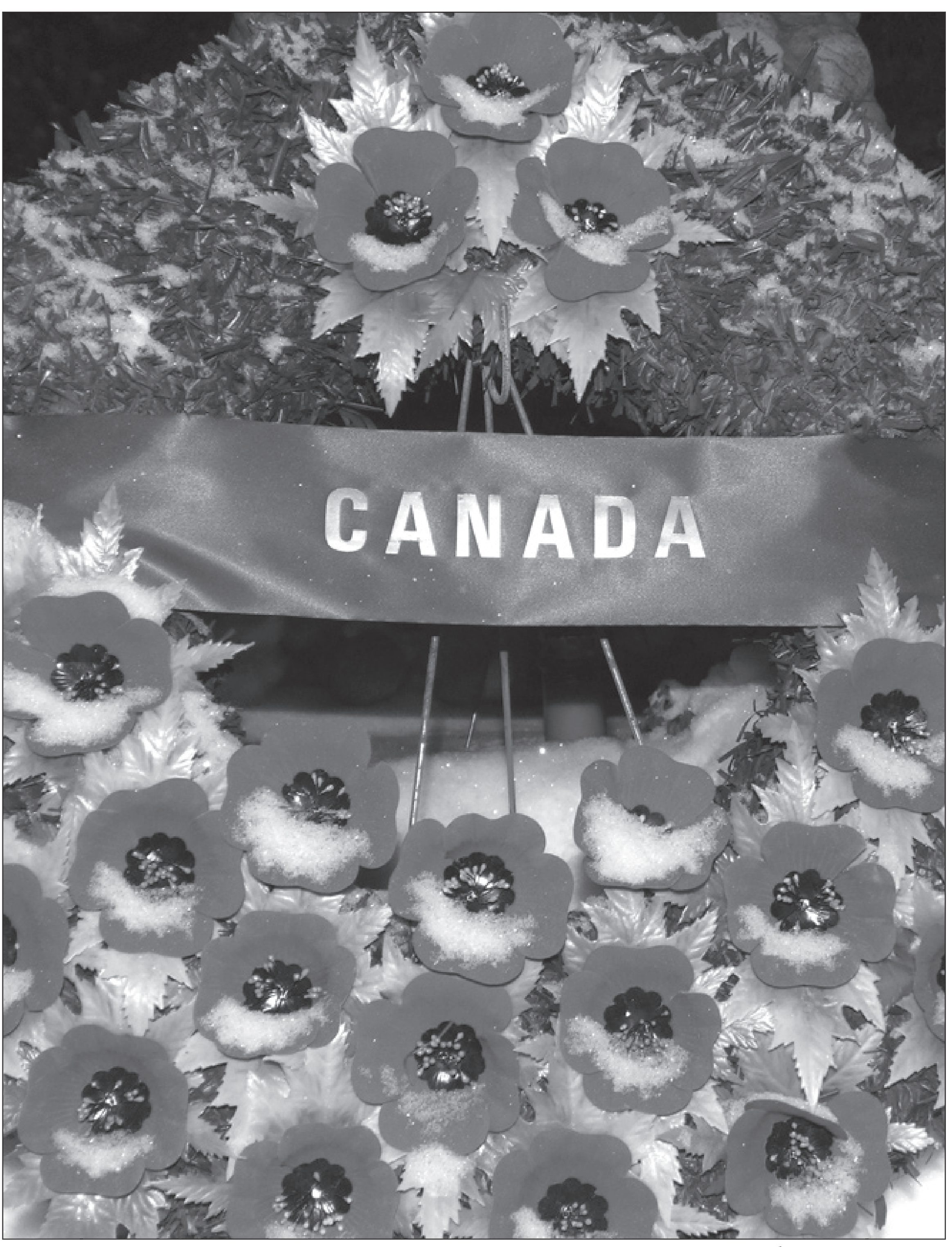


Photo : Batiste W. Foisy

Couronne déposée au pied du monument des anciens combattants.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Commission des droits de la personne

Nette augmentation des plaintes

Le secteur du travail est – de loin – le plus grand générateur de plaintes.

Batiste Foisy

Le nombre de plaintes soumises à la Commission des droits de la personne des TNO entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2006 a augmenté de plus de 40 %, par rapport à l'année précédente. C'est ce que révèle le second rapport annuel de la Commission rendu public en octobre.

Selon ce rapport 47 plaintes ont été déposées à la Commission des droits de la personne durant l'exercice 2005-2006 et 21 ont été traitées. La Commission a aussi effectué quelque 253 enquêtes publiques en relation avec les plaintes déposées.

La plupart des plaintes traitées ont été rejetées (9), abandonnées par le plaignant (6) ou réglées à l'amiable (4). Deux plaintes n'ont pas pu être approfondies étant donné l'incapacité de re-contacter le plaignant. Deux enfin ont été renvoyées en arbitrage. Quand un tribunal d'arbitrage aura statué sur ces plaintes, elles deviendront les premiers cas d'allégations d'abus des droits de la personne rendus publics aux TNO depuis l'adoption de la *Loi sur les droits de la personne*, en 2004.

Selon la directrice de la Commission, Thérèse Boullard, l'augmentation reflète davantage la réputation accrue de l'agence gouvernementale indépendante qu'une augmentation des cas de discrimination. Maintenant que la Commission est davantage connue du public, plus de citoyens osent s'y référer quand ils s'estiment victimes d'abus ou de discrimination.

Cette réputation a pu être établie grâce au volet « éducation populaire » du mandat de la Commission. Tout au long de l'année des ateliers et des séances d'information sur les droits de la personne et sur le rôle de la Commission ont été organisés dans six communautés du territoire. La commission a aussi produit et fait diffuser des messages d'intérêt public portant sur les droits de la personne partout aux TNO, par l'entremise des réseaux CBC North et Aboriginal People's Television Network.



Batiste W. Foisy

La directrice de la Commission, Thérèse Boullard

« La commission fait un bon effort d'éducation, tant pour informer les citoyens de leur droit que pour les informer de notre existence et de ce que l'on fait », affirme la directrice.

Elle ajoute que le caractère convivial du processus de formulation de plainte concoure à dédouaner les personnes qui se sentent victime de discrimination. Alors qu'ailleurs au pays il faut souvent remplir de longs formulaires décourageants pour déposer une plainte, aux TNO on offre spontanément aux plaignants la possibilité de formuler la plainte dans leurs propres mots, oralement.

Thérèse Boullard souligne en outre qu'après tout juste deux années d'activités, il serait prématuré de cerner des tendances sur l'utilisation faite par le public des services offerts par la Commission des droits de la personne. « On n'a pas assez d'échantillon pour faire des comparaisons », estime-t-elle.

Au travail

C'est dans le secteur du travail que la grande majorité (73 %) des allégations de discrimination ont été rapportées.

Cela, estime la directrice de la Commission des droits de la personne, peut s'expliquer par une plus grande connaissance des citoyens de leurs droits dans ce domaine que dans les autres secteurs.

« Je ne pense pas qu'il y ait plus de cas de discrimination dans le travail que dans le logement par exemple [4 % des plaintes]. Mais c'est dans ce domaine que les gens connaissent le mieux leurs droits. »

Un cinquième (21 %) des plaintes impliquaient les services publiques et une plainte (2 %) relevait des « représailles ».

Les motifs de plainte pour discrimination les plus communs sont, dans l'ordre, « la déficience » c'est-à-dire le handicap, la race et la situation familiale.

Conférence

Les 18 et 19 juin prochain, les TNO seront l'hôte de la conférence annuelle de l'Association canadienne des commissions et conseils des droits de la personne, dont la Commission des droits de la personne des TNO est membre. Entre 100 et 125 délégués sont attendus à Yellowknife.

Thérèse Boullard annonce que l'événement sera ouvert au public et que la Commission en profitera pour offrir aux visiteurs de l'information sur les droits de la personne et la législation ténoise en la matière.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

réseau TNO SANTÉ en français

Mélomane à 30 semaines?

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur

Futurs pères et mères, toutes ces heures passées à parler à votre futur enfant n'auront pas été vaines… À condition toutefois d'avoir attendu le huitième mois de grossesse et de parler assez fort. Selon une étude canadienne, le foetus commence à entendre durant la trentième semaine de gestation. Mais rien ne permet encore de déterminer l'influence de ces sons sur son développement.

C'est la première fois qu'on réussit à établir l'âge auquel le foetus commence à entendre les sons venus de l'extérieur. Les travaux de Barbara Kisilevsky de l'Université Queen's concordent avec l'hypothèse selon laquelle le système auditif du foetus se développe durant le septième mois.

134 foetus mis sur écoute

L'étude canadienne a porté sur 134 foetus de 27 à 36 semaines de gestation. Le rythme cardiaque et les mouvements du foetus étaient mesurés par un scanner à ultrasons tandis qu'un ordinateur émettait un bruit de fond. Les chercheurs ont déterminé qu'avant la trentième semaine de gestation, le foetus ne réagissait pas. «Si nous émettons un son fort - réellement fort (110 dB), le foetus âgé de 30 semaines bougera vers lui, mais nous n'obtenons aucune réponse avant cet âge», déclare le Dr Kisilevsky. Néanmoins, il reste difficile de déterminer ce qu'ils entendent et quels types de sons ils peuvent distinguer. Selon le Dr Kisilevsky, «parce que l'abdomen maternel et les tissus atténuent le son, nous estimons que le niveau sonore atteignant le foetus est de l'ordre de 70-75 dB (ce qui correspond environ au niveau sonore d'une discussion normale)».

Mozart rend-il intelligent ?

Mesdames, vous auriez donc 7 mois de grossesse pour choisir les premiers sons que votre enfant entendra. Cependant, prévenez vos voisins, car il vous faudra monter le volume jusqu'à 110 décibels, ce qui correspond environ au volume sonore d'un concert de rock ou d'un marteau piqueur…

Aujourd'hui, rien ne prouve que ces sons aient une quelconque influence sur le développement du foetus. Selon le Dr Kisilevsky, «nous supposons que la voix de la mère et que les sons que perçoit le foetus peuvent avoir un impact sur son développement - le préparant à préférer et à reconnaître son langage natal. Mais nous ne savons pas si votre enfant sera plus brillant, par exemple, s'il perçoit de la musique *in utero*, malgré les notions véhiculées dans les grands médias».

Une étude de l'université de Nottingham publiée en 1999 avait constaté qu'exposés à une musique, les cerveaux de deux foetus sur trois réagissaient. Mais le faible nombre de bébés étudiés limitait la portée des conclusions de ces recherches.

Trop de stimulations semblent même pouvoir avoir un effet nocif. Des poussins stimulés par des sons avant l'éclosion, ont éprouvé des difficultés auditives quelques jours après être sortis de l'oeuf.

Il semblerait donc, mesdames, que votre collection de CD de musique classique ou de chants de baleines n'ait d'autre utilité que celle de vous détendre. D'autant plus que l'ambiance sonore de votre doux foyer risque d'être bientôt le théâtre d'autres types de chants, peut-être moins mélodieux...

Source : http://www.doctissimo.fr/html/sante/mag_2000/mag1006/sa_2563_melomane.htm

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

L'environnement fait jaser sur la colline parlementaire

Danny Joncas

OTTAWA – Le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'est souvent attiré les foudres des membres de l'opposition ainsi que de divers groupes au pays en matière d'environnement. La première semaine de novembre n'a pas fait exception alors que les discussions ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques ont prédominé à Ottawa.

Après avoir été critiqués à la suite du dévoilement des détails de leur plan vert, les conservateurs ont été bombardés de questions la semaine dernière alors que la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, s'apprêtait à quitter le pays pour prendre part à la Conférence internationale sur les changements climatiques.

Essentiellement, les membres de l'opposition à la Chambre des communes demandaient que la ministre Ambrose ait un mandat bien clair et qu'elle garde en tête les objectifs du Protocole de Kyoto. C'est plus particulièrement le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui s'est montré insistant en chambre.

« Alors que plusieurs pays participants proposeront des ajustements qui iront dans le sens des objectifs du Protocole de Kyoto, le Canada, lui, a plutôt décidé qu'il saboterait ledit protocole. Alors que l'objectif de la conférence de Nairobi est de poursuivre avec célérité le travail déjà entamé par le Protocole de Kyoto, le premier ministre peut-il expliquer ce que sa ministre de l'Environnement fera là-bas », a demandé M. Duceppe en chambre.

La réplique du premier ministre n'a pas tardé, M. Harper déclarant que le Protocole de Kyoto, qui avait été ratifié par le Canada alors que les libéraux étaient au pouvoir, ne répond pas aux objectifs visés en matière de réduction des gaz à effet de serre.

« La ministre fait partie de cette conférence afin de participer au développement d'un protocole international efficace, qui inclura les grands émetteurs de gaz à effet de serre. Ce n'est pas le cas avec le présent Protocole de Kyoto. Il est nécessaire d'avoir un protocole plus efficace », a souligné Stephen Harper.

Les membres de la Coalition canadienne des jeunes pour le climat (CCJC) ont en effet eux aussi tenté de faire passer leur message en manifestant à quelques reprises devant le bureau du premier ministre.



Batiste W. Foisy

La rivière Slave, le joyau de Fort Smith, prend sa source dans la rivière Athabasca. Si le débit de cette dernière diminue à cause de l'industrie pétrolière albertaine, la Slave est aussi affectée.

En péril l'eau du Mackenzie?

Une étude accuse l'industrie des sables bitumineux albertains de pomper l'eau des Territoires du Nord-Ouest.

Batiste W. Foisy

À en croire une étude publiée cette semaine par le World Wildlife Fund, l'expression populaire qui veut que les droits ancestraux des Dénés sont protégés « aussi longtemps que le fleuve coulera », pourrait bien ne plus vouloir dire grand chose d'ici quelques décennies.

D'après le rapport rédigé par les climatologues James Bruce et Tina Tin, les pétrolières albertaines puisent tellement d'eau fraîche dans la rivière Athabasca pour raffiner les sables bitumineux que les Territoires du Nord-Ouest, situés en aval, pourraient un jour manquer d'eau potable.

Les sables bitumineux utilisent bon an mal an quelque 359 millions de mètres cubes d'eau par année, soit deux fois la quantité utilisée par la ville de Calgary. La majorité de cette eau potable est souillée et ne retourne pas dans le bassin versant du Mackenzie, le bassin versant qui irrigue la majeure partie du territoire.

Les auteurs de l'étude prévoient que, pour mener à bien les travaux d'expansion prévus par l'industrie des sables bitumineux, on devra pomper 50 % plus d'eau qu'aujourd'hui dans la rivière Athabasca, augmentant ainsi la pression exercée sur le bassin versant.

Autre facteur aggravant, les changements climatiques (que les auteurs n'hésitent pas à attribuer aux émissions de gaz effet de serre dont l'industrie pétrolière est une grande productrice) contribueraient eux aussi à assoiffer le Nord. Les chercheurs ont constaté qu'entre 1958 et 2003 le débit de la rivière Athabasca a chuté de plus de 20 %, un assèchement qui serait d'après eux attribuable aux changements climatiques.



Bassin hydrographique du fleuve Mackenzie.

« L'impact combiné de l'exploitation des sables bitumineux et des changements climatiques aura des conséquences sérieuses hors des régions exploitées », mettent en garde les chercheurs qui suggèrent que les gouvernements territoriaux et provinciaux s'entendent dès maintenant pour assurer la pérennité de la ressource commune.

Lors de la dernière rencontre du Conseil des ministres de l'Environnement du Canada qui a eu lieu à Yellowknife en octobre, la nécessité de négocier de telles ententes avaient été soulevées par les ministres des Territoires du Nord-Ouest et de la Saskatchewan. Une bonne partie des réserves d'eau douces de la Saskatchewan se trouvent aussi en aval de la rivière Athabasca.

Le problème de la conservation de l'eau avait aussi été soulevé par les Premières nations du Deh Cho qui ont organisé un grand rassemblement sur cette question, à Fort Simpson, en août dernier.

Les auteurs de l'étude publiée par le World Wildlife Fund suggèrent moratoire sur de nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux dans le nord de l'Alberta.

Ce qu'on dit aux audiences

« Si ça caquette comme un canard, c'est peut être un canard »

Batiste W. Foisy

Lors d'une session des audiences publiques sur le Projet gazier du Mackenzie portant sur la viabilité économique du projet, les groupes de pressions Ecology North et Alternatives North ont volé la vedette en questionnant longuement les promoteurs.

Depuis plusieurs mois Imperial Oil et les autres promoteurs affirment qu'ils ne cherchent pas à obtenir de subventions pour le gazoduc, mais plutôt « un cadre financier » ou encore des « boniments fiscaux ». Mais qu'elle est la différence, ont demandé tour à tour Kevin O'Reilly d'Alternatives North et Doug Ritchie d'Ecology North.

Brandissant un glossaire de termes économiques, Doug Ritchie a expliqué qu'il avait facilement pu y trouver la définition de « subvention », mais pas celle de « boniment fiscal ». « Puisqu'il n'y a pas de définition je me suis dit que, pour les économistes, c'est peut-être la même chose. Si ça ressemble à un canard, si ça marche comme un canard, si ça caquette comme un canard, eh bien c'est peut-être parce que c'est un canard! », a-t-il lancé à la Commission d'examen conjoint.

Pour Imperial Oil, Randy Otterbeit a offert cette distinction : « Un cadre fiscal a une définition plus large. Cela réfère à un cadre qui définit les mesures fiscales appropriées pour différents types d'activités économiques. »

Régime de redevance

Suite au long interrogatoire de Kevin O'Reilly d'Alternatives North on a pu en apprendre un peu plus sur les intentions des gouvernements territoriaux et provinciaux quant aux redevances qu'ils demanderont aux compagnies de leur verser, advenant la construction du gazoduc.

En 2005, les deux gouvernements avaient fait parvenir des « lettres d'intention » aux promoteurs dans lesquelles ils promettaient que le régime de redevances demeurerait tout aussi « compétitif » après un éventuel accord sur la dévolution et le partage des revenus entre le fédéral et le territorial. Tant les représentants du gouvernement territorial que ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord ont affirmé que ces lettres n'engageaient que « les trois puits initiaux » du projet – officiellement les seuls qui font partie du Projet gazier. Sur ces trois puits-là, donc, le régime actuel, inchangé depuis les années 1980, prévaudrait.

O'Reilly a aussi voulu savoir ce que les gouvernements entendaient par un régime « compétitif ». Aucun représentant n'a pu donner de réponse claire. Tous se sont toutefois entendus pour dire qu'ils ne partageaient pas cette interprétation quand O'Reilly leur a suggéré que cela pouvait dire que c'était un niveau de redevances « très bas ».

Après avoir fanfaronné dans le rôle des interrogateurs, Alternatives North s'est aussi retrouvé dans le siège moins confortable des témoins quand ils ont présenté leur étude rendue publique il y a quelques semaines qui affirme que les promoteurs feraient encore de bons profits même avec un régime de redevances revu à la hausse. L'auteur de l'étude, Jim Johnson était paré à défendre son brûlot économique, mais il n'a pas eu à le faire. Ni les promoteurs, ni les représentants des gouvernements fédéral et territorial n'ont daigné le questionner.

Nouvelle politique québécoise sur la francophonie

Entretien avec le ministre Benoît Pelletier

Danny Joncas

QUÉBEC – Quelques heures suivant le dévoilement de la toute nouvelle politique du gouvernement du Québec en matière de francophonie canadienne, le ministre du gouvernement québécois à la tête de cette politique, Benoît Pelletier, accordait une entrevue à l'Association de la presse francophone, entrevue au cours de laquelle il a partagé sa vision de la francophonie à l'échelle nationale.

D'entrée de jeu, le ministre provincial responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne a parlé de la façon dont est née l'idée de développer une telle politique qui vient confier au Québec le rôle de leader sur la scène nationale en matière de francophonie.

« Dès 2003, lorsque nous avons formé le gouvernement, nous avons changé l'approche en parlant d'une francophonie canadienne unifiée dont le Québec ferait partie intégrante. C'est à ce moment qu'on a convenu qu'il fallait qu'une nouvelle politique soit développée. On a fait beaucoup de travail sur le terrain depuis trois ans et demi. C'est d'ailleurs ce travail sur le terrain qui était important. Nous avons commencé avec un grand forum de la francophonie à Québec. Ce forum a été une grande réussite puisqu'il a permis de jeter les bases de la politique que nous dévoilons aujourd'hui. Ce fut un très beau travail de concertation », déclare le ministre Pelletier et député de Chapleau, dans l'Outaouais québécois.

En tant qu'état francophone le plus important en Amérique, il allait de soi que le Québec assume son leadership au pays, responsabilité que les libéraux de Jean Charest entrevoient cependant avec optimisme.

« Ce n'est pas un fardeau pour nous, c'est une responsabilité positive. C'est une valeur pour le Canada d'avoir deux langues officielles. C'est un dossier qui devrait intéresser tous les canadiens. Les gens qui négligent la francophonie ne comprennent pas, dans le fond, ce qu'est le Canada. Il faut rappeler constamment à quel point la dualité linguistique est une composante importante pour tous », avance M. Pelletier, qui estime que, contrairement à ce que certains peuvent penser, la politique n'a pas été développée uniquement afin d'aller chercher des appuis à l'extérieur du Québec dans divers dossiers. « Le Québec a trop souvent lancé ses politiques seul dans son coin », enchaîne-t-il.

Or, pour que les objectifs compris à l'intérieur de cette politique soient atteints, il importe que l'on retrouve, au sein de la société québécoise, plus qu'une volonté politique. Il s'agit d'ailleurs de l'un des défis à relever, selon le ministre Pelletier.

« Il y a encore, au Québec, une certaine méconnaissance et un certain préjugé par rapport à la francophonie canadienne. Nous ne pensons pas suffisamment, à mon avis, à la richesse de la francophonie canadienne. Nous devons donc sensibiliser davantage la société québécoise », note-t-il en conclusion.

Programme de contestation judiciaire

Josée Verner refuse de commenter

Danny Joncas

OTTAWA – Les membres du comité permanent du Sénat sur les langues officielles se sont butés à une Josée Verner peu loquace, le lundi 6 novembre dernier, alors que cette dernière comparaissait devant le comité sénatorial.

La ministre fédérale de la Coopération internationale, de la Francophonie et des Langues officielles a en effet refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit au sujet de l'abolition du Programme de contestation judiciaire, un dossier qui a défrayé les manchettes au cours des six dernières semaines, soit depuis que le gouvernement fédéral a annoncé qu'il cessait de financer ce programme.

Toutefois, ce n'est certes pas parce que des membres du comité sénatorial, plus particulièrement le sénateur Fernand Robichaud, ne se sont pas montrés insistants sur le sujet. Malgré les nombreuses interrogations du sénateur libéral, la ministre Verner a catégoriquement refusé de se prononcer sur l'élimination du programme qui a entre autres servi à la cause de l'Hôpital Montfort de même qu'à celles de conseils scolaires francophones en milieu minoritaire.

« Vous conviendrez que ce programme a aidé beaucoup de personnes en situation minoritaire. Il a été très utile. J'aimerais donc croire que plusieurs ministres se seraient levés et auraient appuyé ce programme qui a tellement servi. Dois-je croire qu'à un moment donné, on avait cru que ce n'était plus utile, que cela n'avait pas servi et qu'on le laissait tomber. Je veux tout simplement savoir si ce programme avait des défenseurs », a demandé M. Robichaud.

Or, les questions du sénateur sont demeurées sans réponses, en raison, indique-t-on, du recours déposé par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada devant la cour fédérale à ce sujet.

« Le programme fait l'objet d'un recours devant les tribunaux et je ne vais pas commenter sur le programme. Vous me demandez de prendre des positions qui vont probablement faire l'objet de discussions en cour. C'est la raison pour laquelle je ne peux pas commenter », a répliqué la ministre Verner avant qu'une de ses assistantes ne prenne la parole pour mettre un terme à ces discussions.

Commissaire aux langues officielles

Pour ce qui est du nouveau commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui comparaissait devant le comité permanent du Sénat sur les langues officielles immédiatement après Mme Verner, il s'est mouillé quelque peu au sujet du Programme de contestation judiciaire, en prenant cependant garde de ne pas se compromettre.

M. Fraser a amorcé son allocution en parlant de l'optimisme en matière de promotion de la francophonie qu'ont laissé entrevoir les conservateurs depuis leur arrivée au pouvoir. Il ajoutait que le printemps dernier, l'engagement démontré par le gouvernement fédéral envers les langues officielles suscitait de l'espoir.

« Par ailleurs, ce même gouvernement a annoncé en septembre des compressions budgétaires. Je ne peux commenter en détails ces actions puisque le Commissariat a reçu de nombreuses plaintes et qu'une enquête est en cours. Je dirai toutefois que j'ai de la difficulté à voir comment les gestes du gouvernement s'accordent avec ses paroles », a avancé M. Fraser devant le comité sénatorial devant qui il comparaissait pour la toute première fois.

Quant au rôle du Commissariat aux langues officielles dans ce dossier, il se résume actuellement en la tenue d'une enquête, car près d'une centaine de plaintes ont été déposées au bureau de M. Fraser depuis l'annonce des compressions budgétaires en question. On estime qu'un rapport préliminaire de cette enquête pourrait être déposé au cours des premiers mois de l'année 2007.

Le Nunavoix
Le souffle francophone du Nunavut
Volume 1, numéro 40 - 17 novembre 2006



Chronique : Parole de parhélie

Un voyage fascinant dans le passé…

Yoan Barriault

Comme je vous l'avais mentionné lors de ma précédente chronique, le mois d'octobre fut l'occasion pour les élèves de l'École des Trois-Soleils d'effectuer un



retour dans le passé, un « voyage au Moyen Âge ». Quel meilleur mois qu'octobre, le mois des petits monstres et des mini-sorcières se préparant à déguster les milliers de bonbons tant attendus à l'Halloween, pour aborder un tel thème? Laissez-moi vous transporter dans l'atmosphère très particulière dans laquelle fut plongée l'école ces dernières semaines…

Tout au long du mois, les jeunes ont pu approfondir



leurs connaissances sur cette importante période de l'Histoire que fut le Moyen Âge. D'abord, en français, ils ont pu lire et écrire des textes utilisant le vocabulaire utilisé durant cette époque. Ils étaient d'ailleurs unanimes à dire qu'ils étaient surpris par le grand nombre de mots utilisés dans ce temps qui ne le sont plus aujourd'hui. Puis, en sciences sociales, ils ont pu explorer différentes facettes de la vie médiévale pour créer une multitude de projets plus fascinants les uns que les autres. Par exemple, les élèves de la classe de 4e, 5e et 6e année ont fait des recherches sur les différents rôles sociaux de l'époque : ménestrel, princesse, reine, fou du roi, etc. Suite à cela, à l'aide de matériaux recyclés, ils ont créé des mannequins grandeur nature avec un trou pour mettre son visage, du genre de ceux que

Voyage
Suite en page 2

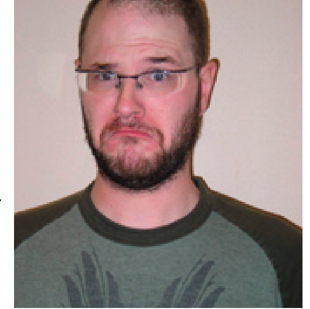
Vox Pop à l'école des Trois-Soleils

Photos: Malaya Kakee

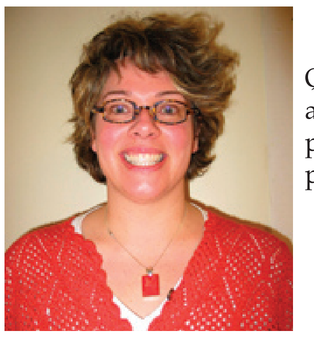
Question : Auriez-vous un vœu à adresser à l'école des Trois-Soleils à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association des francophones du Nunavut?



Nom : Nadège Marcoux
Longue vie à l'école et que les petits francophones qui y passent deviennent de grands soleils qui rayonnent par leur langue et leur culture!



Nom : Yoan Barriault
Je souhaite à l'école de vivre au moins 25 ans encore!



Nom : Martine St-Louis
Que les extraordinaires activités de l'école qui sont possibles grâce à l'AFN se poursuivent.



Nom : Debbie Reid
Je fais le vœu que l'école demeure un endroit chaleureux et accueillant où les jeunes se sentent libres de partager leur langue française.



Nom : Mélina Auclair
Je souhaite qu'il y ait plus d'enfants à l'école des Trois-Soleils, 25 minimum!

Nunavut en bref

Mercure dans les baleines

Selon Gary Stern, un scientifique qui fait partie de l'équipe de l'Amundsen, le niveau croissant de mercure dans les baleines serait en grande partie causé par les effets des changements climatiques. Les températures ont augmenté de 3 degrés Celsius en 30 ans, ce qui entraîne une hausse du nombre de feux de forêts et la fonte du pergélisol et qui contribue à la libération du mercure dans l'océan. La présence du mercure dans l'organisme des baleines provoque des conséquences néfastes pour le système immunitaire des mammifères marins et nuit à leur reproduction.

Gaz à effet de serre

« *Réduire les gaz à effet de serre ne sera pas chose facile et nécessitera des efforts massifs* », a déclaré Johanne Gélinas, la Commissaire à l'environnement et au développement durable rattachée au Bureau du vérificateur général du Canada. Madame Gélinas a récemment donné une conférence à Iqaluit pour faire état de la situation. Elle dénonce le fait que les émissions de gaz à effet de serre du Canada ont augmenté de 27 % depuis 1990 et que le gouvernement n'a toujours pas établi de politique valable pour réduire les émissions des grandes industries.

Serre à Iqaluit

Les pouces verts seront heureux d'apprendre que le projet de la *Iqaluit Greenhouse Society* va de l'avant. Les travailleurs ont débuté la construction de la serre le 23 octobre dernier. Malgré le fait que la serre sera plus petite que ce qui était prévu initialement, le président de la société se dit satisfait de la tournure des événements. Les bénévoles qui s'impliquent dans le projet étudient la façon d'entretenir une serre productive dans les conditions difficiles de l'Arctique. Les membres de la *Iqaluit Greenhouse Society* seront invités à faire leurs semis à la maison et à apporter leurs pousses à la serre au printemps prochain.

Rencontre des premiers ministres territoriaux

Les trois premiers ministres des territoires canadiens se sont rencontrés à Iqaluit la semaine dernière. Le premier ministre du Yukon, Dennis Fentie, celui des Territoires de Nord-Ouest, Joe Handley et celui du Nunavut, Paul Okalik, ont renouvelé un accord de

En bref
Suite à la page 2

Entrevue avec André Samson



Arianne Clément
et Jason Doiron

André Samson travaille au ministère de la Justice du Nunavut. Depuis plusieurs années, il anime tous les dimanches à CFRT, la radio communautaire franco-nunavoise, des émissions riches et divertissantes. Impliqué dans sa communauté, André Samson partage avec ses auditeurs sa passion pour la chanson française et la musique classique.

Il a cordialement accepté d'accorder une entrevue au Nunavoix dans le cadre de la série d'entrevues spéciales à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association des francophones du Nunavut.

Qu'est-ce qui vous a amené à Iqaluit ?

Je travaillais au Rwanda depuis quelques années et je désirais, d'une part, revenir au Canada pour retrouver un certain confort ; d'autre part, je ne voulais pas abandonner ma vie d'aventurier. J'ai trouvé au Nunavut exactement ce que cherchais et je m'y suis installé en 1999, année de la création du nouveau territoire. J'aime particulièrement le rythme de vie d'Iqaluit et la richesse de la vie communautaire.

Quelle est la place de la langue française dans la fonction que vous exercez ?

La langue française est la raison d'être de ma présence au Nunavut. En vertu de la constitution canadienne, le gouvernement du Nunavut doit offrir des services en français et particulièrement en ce qui concerne le domaine juridique. Je suis responsable de traduire les textes de loi de l'anglais vers le français.

Quelle est l'importance d'une radio comme CFRT au Nunavut ?

La radio permet d'entretenir un contact privilégié avec les habitants d'ici et, selon moi, CFRT est le poumon de l'AFN ; il permet de communiquer, en français, de l'information sur l'actualité du Nunavut et de partager des passions. CFRT, avec sa programmation diversifiée, amène aussi les Franco-Nunavois à étendre leurs horizons.

Quels sentiments vous habitent à l'occasion du 25e anniversaire de l'Association des francophones du Nunavut ?

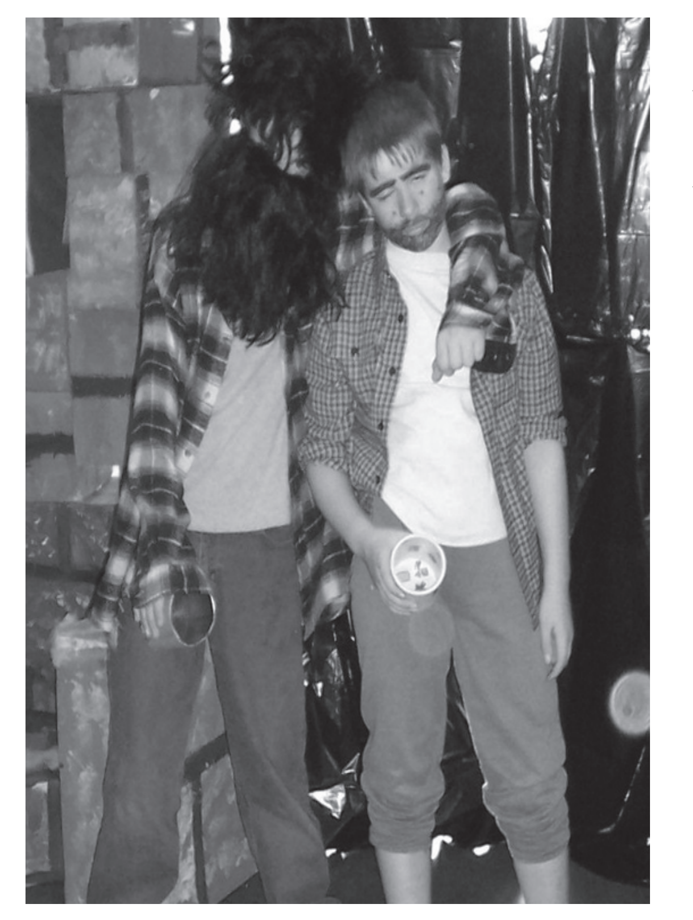
Je ressens beaucoup de fierté. L'Association des francophones prend la place qui lui revient dans le respect et avec le désir de partager sa culture avec les autres communautés. La radio de CFRT en est un bon exemple ; elle ouvre ses ondes à quiconque veut faire du bénévolat, que ce soit en français, en anglais ou éventuellement en inuktitut. Le 25e anniversaire de l'organisme est une bonne occasion pour se féliciter, pour remercier les gens qui se sont dévoués, pour faire une rétrospective et pour regarder vers l'avenir. C'est aussi un moment de choix pour expliquer notre présence au Nunavut et les raisons de nos revendications afin que les gens comprennent que nous ne demandons pas de faveur mais simplement un traitement équitable.

Voyage

Suite de la page 1

l'ont peut voir dans certaines destinations touristiques. Chaque personnage était bien évidemment accompagné d'une fiche explicative. Les jeunes de l'école ont pu ainsi se promener de personnage en personnage et ainsi prendre de bien drôles de photos!

La classe de 7e, 8e et 9e année a, quant à elle, réalisé des recherches sur différents aspects de la vie à l'époque médiévale, recherches qu'ils ont présentées aux autres élèves de la classe. Nous avons ainsi eu droit à des présentations sur *Le seigneur des Anneaux*, les armes médiévales (nous avons pu admirer une réplique d'une VRAIE épée médiévale), les vêtements portés à l'époque, une présentation Powerpoint sur les instruments de musique, la vie des paysans dans le fief, la légende du Roi Arthur, de Merlin l'enchanteur et des chevaliers de la Table Ronde et les animaux mythiques du temps. Nous avons même eu droit à une superbe maquette d'un château-fort en styromousse, boîtes de croustilles Pringles et carton, réalisée par Theresa Qaqqasiq-Vachon. Franchement, c'était du travail vraiment beau à voir!



Nous ne pouvions avoir un thème si palpitant sans réaliser quelques activités spéciales. En fait, nous avons réalisé non pas une, comme c'est la coutume à l'école, mais bien deux activités de ce genre durant le dernier mois. Le mercredi 25 octobre, sur l'heure du dîner, les élèves ont eu la chance de participer à un festin médiéval! Pour l'occasion, plusieurs d'entre eux étaient costumés à la mode de l'époque. Ils ont droit à tout le rituel : bénédiction du repas par le moine de service de l'école (votre humble serviteur ici présent qui, pour l'occasion, s'était fait faire une **magnifique tonsure** qui a bien fait rigoler les enfants), animation de foule par les ménestrels Martine et Marie-Hélène et le fou du roi Nadège, qui ont su nous enjouer avec leurs magnifiques airs de flûte, et repas servi et mangé avec les mains. Bref, ce fut un moment vraiment magique! Félicitations à tous les membres du personnel qui ont contribué, par leur présence et leur implication, à faire de cette activité un souvenir impérissable aux yeux des enfants.

Finalement, le mois s'est clôturé par la traditionnelle journée de l'Halloween. Cette année, par contre, a été différente des années passées. En effet, nous avons célébré cette journée très spéciale en organisant un grand jeu de que nous avons baptisé *Donjons et bonbons*. Durant tout l'après-midi, les élèves se sont improvisés preux chevaliers et ont dû faire preuve d'ingéniosité et d'esprit d'équipe pour surmonter les épreuves d'adresse, de précision, et d'agilité qui leur ont donné les huit clés, l'insigne de bravoure et un mot de passe qui allait leur permettre de vaincre le dragon du donjon et ainsi mettre la main sur le précieux butin : un coffre rempli de bonbons… Je vous laisse deviner la suite…

Comme vous le voyez, on ne s'ennuie jamais à l'école des Trois-Soleils. Même si le soleil se fait de plus en plus rare, l'énergie est toujours au rendez-vous chez les élèves et le personnel. De l'énergie, nous en aurons bien besoin, car les Fêtes approchent à grands pas et les prochaines semaines seront fertiles en activités de toutes sortes. Le prochain thème pour les mois de novembre et décembre est « Le carrefour des parhélies ». Durant ce temps, les jeunes seront sensibilisés au phénomène des médias et de la consommation et nous en profiterons aussi pour créer des mini-entreprises. C'est une histoire à suivre…

Photos : Yoan Barriault

En bref

Suite de la page 1

coopération. Cet accord de trois ans, signé pour la première fois en 2003, a pour but d'unir les territoires dans les dossiers qui touchent les affaires du Nord. Dennis Fentie a expliqué que l'accord a jusqu'à maintenant permis de faire avancer des dossiers comme ceux de la santé, de la souveraineté et du financement territorial. Les questions relatives aux changements climatiques, à l'année internationale polaire et aux conséquences des coupures budgétaires fédérales ont été au menu lors de la dernière rencontre.





CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Le Club de **Bicolo**

L'hiver



❶ QUE SE PASSE-T-IL EN HIVER

Remplis les cases suivantes pour trouver ce qui se passe en hiver.

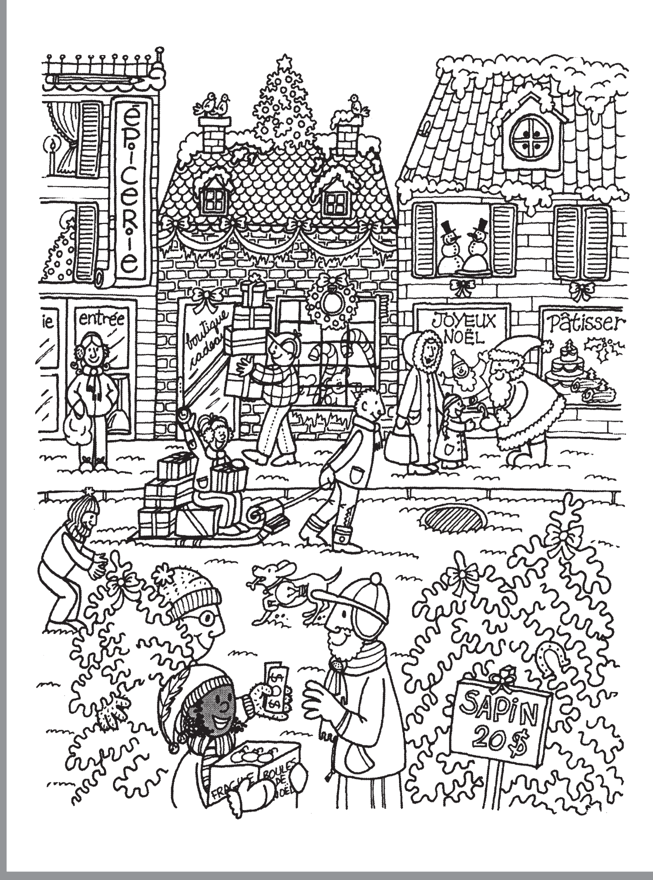
CHOCOLAT, FORTS, PATINER, NEIGE, COURT, FEUILLES, OISEAUX, DÉCORATIONS, GLISSER, PELLETER

1. Le premier jour de l'hiver, le 21 décembre, est le plus • • • • • de l'année.
2. Les arbres n'ont plus de • • • • • • • • .
3. De la • • • • • tombe du ciel.
4. Il faut • • • • • • • • s'il y en a trop.
5. On peut aller • • • • • • • avec nos amis.
6. On peut aller • • • • • • • à l'aréna.
7. Papa aime nourrir les • • • • • • • .
8. J'aime construire des • • • • • et des bonshommes de neige.
9. On met des • • • • • • • • • • • de Noël autour de la maison.
10. On se réchauffe en buvant un bon • • • • • • • • chaud.

❷ LE TEMPS DES FÊTES

Observe ce dessin et tente de retrouver les images suivantes :

un crayon
une salière
une ampoule
une pipe
un bouton
un rasoir
un fer-à-cheval
une clé
une coupe
un rouleau à pâte
une montre
une bague
un chapeau melon
une plume
une brosse à dent



❸ MOTS CACHÉS

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

LA NEIGE

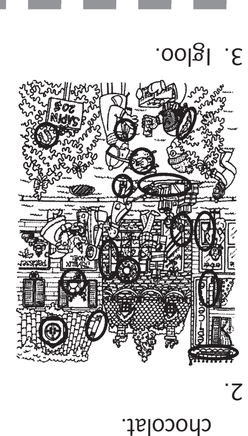
N	E	I	G	E	E	H	C	N	A	L	B	G	A	F
I	H	I	V	E	R	N	O	C	O	L	F	L	R	O
G	A	N	T	A	R	C	T	I	Q	U	E	A	C	N
B	O	U	L	E	D	E	N	E	I	G	E	C	T	D
V	E	N	T	D	R	A	Z	Z	I	L	B	I	I	R
P	O	L	E	N	O	R	D	G	E	L	E	E	Q	E
I	C	E	B	E	R	G	E	L	L	E	P	R	U	L
E	T	E	P	M	E	T	G	R	E	L	E	O	E	O
B	O	N	H	O	M	M	E	D	E	N	E	I	G	E

- ANTARCTIQUE
- ARCTIQUE
- BLANCHE
- BLIZZARD
- BONHOMME DE NEIGE
- BOULE DE NEIGE
- FLOCON
- FONDRE
- GELÉ
- GLACIER
- GRÊLE
- HIVER
- ICEBERG
- NEIGE
- PELLE
- PÔLE NORD
- TEMPÊTE
- VENT

5 LETTRES.

____

SOLUTIONS

1. court; feuilles; neige; pelleter; glisser; patiner; oiseaux; forts; décorations; chocolat.
2. 
3. Igloo.

aquilon
@internorth.com

Mots cachés

12 LETTRES CACHÉES — MOT CACHÉ — L'AFFAIRE ROSENBERG

A
accédé
affaire
amer
archives
armée
atomique
aveux
B
bombe
bouc
C
caviarder
chaise
chef
civil
clamer
communiste
complot
coup
coupable
cour
crime
crus
D
dactylos
David
dessins
duel
E
effet
électrique
émissaire
enjeux
époux
espion
Ethel
être
évite
exécuté
F
faux
fourni
frère
G
Greenglass
I
idéaux
inculpé
inexorable
ingénieur
injustice
innocence
J
juger
juifs
Julius
K
kaufman
L
livré
loi
Los Alamos
M
maccarthysme
Meeropol
mentit
MIchael
montés
mort
Morton
P
paix
procès
proies
R
Robert
rôle
ruse
Ruth
S
secret
soulever
soviétique
suspect
symbole
T
témoin
trahis
U
unique
URSS
V
vécu
victime
vie
vise
vol
vrai

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	M	I	T	C	I	V	S	I	D	E	A	U	X	U	E	J	N	E	E
2	S	X	R	E	O	C	X	U	E	V	A	M	E	R	I	E	B	A	E	O
3	O	O	E	E	M	I	S	S	A	I	R	E	S	M	A	N	F	M	D	S
4	M	S	V	C	M	S	S	A	I	M	O	E	O	E	R	E	R	F	O	L
5	A	O	O	U	U	I	Y	N	R	E	D	R	A	I	V	A	C	U	E	B
6	L	L	R	V	N	T	J	H	N	E	T	O	P	A	N	I	L	A	S	T
7	A	S	E	S	I	U	E	I	T	O	L	P	M	O	C	E	H	K	A	E
8	S	P	N	H	S	E	O	J	N	R	J	O	E	I	V	C	C	C	S	L
9	O	R	O	T	T	M	T	C	U	U	A	L	R	E	I	U	E	I	R	B
10	L	O	I	E	E	E	O	I	L	G	E	C	R	M	O	L	A	D	S	A
11	T	C	P	T	R	U	N	I	Q	U	E	I	C	B	E	H	I	U	E	R
12	E	E	S	C	P	I	U	D	D	U	L	R	N	A	C	N	S	V	S	O
13	R	S	E	A	S	S	A	L	G	N	E	E	R	G	M	P	T	E	R	X
14	O	S	B	I	X	C	E	F	I	N	C	U	L	P	E	D	T	I	E	E
15	B	L	O	U	T	U	L	F	F	O	T	L	S	C	R	N	I	S	T	N
16	E	L	A	Y	H	J	O	I	U	A	R	I	T	I	O	E	I	V	F	I
17	R	F	L	T	E	U	B	P	E	T	I	V	E	M	H	V	M	E	A	S
18	T	O	U	C	R	I	M	E	E	U	Q	I	M	O	T	A	H	A	U	D
19	S	R	O	N	T	F	Y	V	E	C	U	C	O	U	R	C	R	R	L	R
20	P	A	I	X	E	S	S	E	C	N	E	C	O	N	N	I	C	T	N	C

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : CONDAMNATION

Sudoku

PROBLÈME NO 33

					2	3		
9		8					2	1
	3		8				9	7
	9		7	5			3	
	8				9			
				8		2	4	
1			5			8		
7							5	
		5		6		9	1	4

RÉPONSE DU NO 33

5	1	4	9	7	2	3	8	6
9	7	8	6	3	5	4	2	1
2	3	6	8	4	1	5	9	7
4	9	2	7	5	6	1	3	8
3	8	1	4	2	9	7	6	5
6	5	7	1	8	3	2	4	9
1	6	3	5	9	4	8	7	2
7	4	9	2	1	8	6	5	3
8	2	5	3	6	7	9	1	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

Les parlementaires fédéraux entendent les priorités des francophones

Danny Joncas

OTTAWA – Équipe francophonie 2006, une équipe composée d'une soixantaine de dirigeants d'organismes oeuvrant à l'épanouissement des communautés francophones au pays, était à Ottawa récemment pour y rencontrer environ 70 sénateurs et députés fédéraux. Il s'agissait du plus fort contingent de parlementaires rencontrés depuis l'instauration de cet événement annuel, en 1998 et.coordonné par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada.

Les leaders francophones à l'échelle nationale ont notamment fait part aux parlementaires des outils qui doivent être mis en place afin d'assurer des services et des activités qui font vivre la dualité linguistique au pays. Des commentaires ont aussi été émis à l'effet que les ressources dont disposent les organismes francophones sont plus souvent qu'autrement très modestes. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement Harper en septembre dernier ont été au cœur des discussions. Du nombre de ces compressions, soulignons l'abolition du Programme de contestation judiciaire et des réductions importantes en matière d'alphabétisation.

« Les communautés francophones et acadiennes assurent l'identité unique de notre pays sur les plans social, économique et culturel. Équipe francophonie a comme objectif de faire comprendre aux parlementaires les enjeux prioritaires auxquels font face ces communautés », a indiqué le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux, lors d'un point de presse visant à dresser le bilan des discussions.

Le président de la Fédération Franco-TéNOise (FFT), Fernand Denault, qui était l'un des délégués d'Équipe francophonie 2006, estime pour sa part que la perception des parlementaires face aux demandes des francophones a changé pour le mieux au fil des ans.

« On a pu voir qu'il y a une grande sensibilité qui existe au niveau parlementaire en ce qui a trait aux dossiers touchant la francophonie, ce qui contraste avec la réalité d'il y a 20 ans », a conclu M. Denault au terme des discussions.





ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Commis au service de l'imagerie diagnostique

Imagerie diagnostique **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 23,37 $ l'heure (soit environ 45 572 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2006-17-4397-4
Date limite : le 24 novembre 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Agent de sécurité principal

Yellowknife

Le traitement initial est de 44,77 $ l'heure (soit environ 87 301 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,28 $ l'heure (2 500 $ par année).

No du concours : **SR06/39** Date limite : **le 24 nov. 2006**

Il s'agit d'un poste non traditionnel. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le no de concours, à l'adresse suivante :

Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Section des ressources humaines
C.P. 8888, 5e étage, Centre Square Tower
Yellowknife, NT X1A 2R3
Téléphone : (867) 920-3888 ou 1 800 661-0792 (sans frais)
Fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wcb.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ces postes au www.wcb.nt.ca

L'employeur préconise un programme d'action positive et offre un milieu de travail à faible charge odorante.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Travaux publics et Services
L'hon. David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

Nouvelle installation de stockage pour les produits pétroliers

– Nahanni Butte, TNO –

No CT100458

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site de l'Association de la construction des TNO au : www.nwtca.ca; tél. : 873-3949.

Construire une toute nouvelle installation de stockage pour les combustibles en vrac.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, NT X1A 2L9 (ou être livrées au Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue) au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 7 DÉCEMBRE 2006

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à partir du 8 novembre 2006. L'offre doit être accompagnée d'un cautionnement tel que mentionné dans les documents d'appel d'offres.

Réunion pour les présoumissions : le 16 novembre 2006 à 9 h 30, Yellowknife, Bureau régional du Slave Nord.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Administrateur des contrats
Tél. : (867) 873-7662

Renseignements techniques : Greg Littlefair
Tél. : (867) 873-7784



APPEL D'OFFRES

Agrandissement de l'École Allain St-Cyr
Préparation du site et des fondations

– Yellowknife, TNO –

CT100465

Nettoyage sélectif de site, construction d'une route en gravier et installation de coussins pour fondations.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles uniquement auprès de l'Association de la construction des TNO au www.nwtca.nt.ca ou en téléphonant au 873-3949.

Les soumissions cachetées doivent parvenir au ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, NT X1A 2L9 (ou être livrées en main propre au Bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue) au plus tard

à 15 h, heure locale, le 5 décembre 2006

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à partir du 14 novembre 2006. Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être accompagnée de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 11 h, le 21 novembre 2006, dans le stationnement de l'École Allain St-Cyr.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Commis aux contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques : Doug Morrison
Tél. : 867-920-6331

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de vérification de la clôture de l'exercice financier

No 70124

L'Administration de santé territoriale Stanton est à la recherche de gens qualifiés pour la prestation de services de vérification de fin d'exercice financier.

Les soumissions seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 30 novembre 2006**, à l'adresse suivante :

Administration de santé territoriale Stanton, Gestion des matériaux, Rez-de-chaussée, hôpital territorial Stanton, 550 Byrne Road, Yellowknife, NT. Tél. : (867) 669-4173; fax : (867) 669-4132.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée.

Le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest appliquera la politique d'encouragement aux entreprises à cette demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute soumission reçue.

Appel D'offres :

Articles promotionnels

Numéro de l'appel d'offres : WCB/CS/RFP206A-007

Les soumissions cachetées pour les articles promotionnels seront acceptées jusqu'au:
4 décembre 2006 à 16 heures, heure locale (HNR).

La Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CAT) désire obtenir les propositions de soumissionnaires admissibles pour la conception et la production d'articles promotionnels.

Prière d'indiquer le numéro de l'appel d'offres sur toutes les soumissions.

Les parties intéressées peuvent obtenir la trousse d'appel d'offres auprès de la personne-ressource ci-après.

Adresser les soumissions à :
Agent de gestion des achats
tayahu@wcb.nt.ca
867-669-4414

Pour toute question technique ou de contenu, contacter :
Danielle Walsh
Stagiaire au bureau des services aux entreprises
daniellew@wcb.nt.ca
867-669-4428

Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
5022 49th Street, 5e étage, Centre Square Mall
C. P. 8888 Yellowknife NT X1A 2R3

www.wcb.nt.ca www.wcbnunavut.ca

LA COMMISSION NE S'ENGAGE À RETENIR NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES OFFRES.



COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Carrières et professions

Petites annonces

Gardienne diplômée

Anne Baribeau est votre gardienne francophone à Yellowknife et elle a suivi son cours de gardienne. Contactez là au 669-8942.

Chambre ou logement recherché à Hay River

Recherche chambre à louer ou logement à Hay River pour le nouveau journaliste de L'Aquilon. Il arrivera à Hay River le 8 janvier 2007. Communiquez avec Alain au 875-0117.

House-sitting recherché

Femme non-fumeuse, débrouillarde et douée avec les plantes et les animaux cherche une maison à garder à partir de la mi-décembre. Écrivez à Corine au cderepe@hotmail.com.

Vente de déménagement

Arlette et Denis ont plusieurs items déjà-aimés à vous vendre, en prévision de leur déménagement. Tables, chaises, lit, ordinateur, rocking-chair et une foule d'autres items. Appelez au 920-7571 pour de plus amples renseignements.

Les petites annonces de L'Aquilon
aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Vivement le retour de Dandenault



Alain Bessette



Si Chris Higgins et Francis Bouillon sont encore à quelques semaines d'un retour au jeu, il semble que Mathieu Dandenault pourrait renouer avec la compétition sous peu. Et c'est pas trop tôt. Comme plusieurs amateurs, je commence à trouver pénibles les présences de Niinimaa sur la patinoire. Même le pauvre Streit commence à prendre des mauvais plis en jouant avec Niinimaa. Lors des derniers macths, on a vu Streit commettre des erreurs, mais on s'y attend puisqu'il n'a même pas encore joué une saison complète dans la LNH. On a surtout vu Streit tenter de compenser pour le jeu horrible de son compagnon de jeu et de prendre des punitions parce que débordé. Même scénario lorsque Komisarek se retrouve en compagnie de Niinimaa.

Y a-t-il une seule personne qui croit que ce ne sera pas Niinimaa qui écopera au retour de Dandenault? Pas moi en tout cas. Au retour de Mathieu Dandenault, Streit retournera du côté gauche et jouera vraisemblablement en compagnie de ce dernier. Ce ne sera pas facile de jouer avec un gars qui revient au jeu après une absence plus ou moins prolongée, mais ce sera plus facile qu'avec Niinimaa.

Chris Higgins manque au Canadien mais surtout en désavantage numérique. À preuve, la performance du club lors des deux derniers matchs. Contre Toronto et contre Ottawa, le Canadien a accordé cinq buts en 15 désavantages numériques. Les performances d'Higgins en désavantage cette saison (il avait compté trois buts en désavantage numérique) rendaient les équipes adverses un peu nerveuses et aidaient la cause du club.

Par contre, le club semble en bonne position pour compenser l'absence de Chris Higgins du point de vue offensif. J'avais quelques craintes lorsque j'ai appris que Guy Carbonneau ferait appel à Guillaume Latendresse pour compléter le premier trio en l'absence d'Higgins. Je craignais que ça ne mette trop de pression sur les épaules d'une verte recrue qui avait déjà à faire face à un début de saison lent malgré la ferveur populaire suscitée depuis le début du calendrier. La jeune recrue a bien vite fait d'éliminer ces craintes. Non seulement a-t-il trois buts à sa fiche, mais il joue aussi avec beaucoup d'aplomb sur le premier trio.

Un autre joueur qui déçoit, c'est Garth Murray. Le rappel de Kostitsyn (faut toujours que je vérifie où se trouvent le i et le y dans son nom, mais là j'ai un truc : l'ordre est comme dans bicyle) n'augure rien de bon pour Murray. Non seulement Kostitsyn est-il plus talentueux, mais il a très bien fait sur le deuxième trio. Direction galerie de presse M. Murray. De plus, au retour de Chris Higgins dans un mois, on parlera plutôt de direction Hamilton car le club aura toujours besoin des qualités pugilistes d'Aaron Downey et Kostitsyn semble vouloir démontrer qu'il appartient à la ligue nationale.

Les résultats de la dernière semaine

Montréal 3 - Edmonton 2 (T.S.)
Toronto 5 - Montréal 1
Montréal 5 - Ottawa 3

Don Cherry à la Chambre des communes

Un accueil froid

Danny Joncas

OTTAWA – Quelques députés fédéraux francophones ont souhaité une bienvenue peu cordiale à la Chambre des communes au controversé Don Cherry, commentateur et analyste à l'émission Hockey Night in Canada, à la télévision anglaise de Radio-Canada.

Réputé pour des commentaires peu flatteurs émis antérieurement à l'endroit de hockeyeurs francophones, Don Cherry était de passage dans la capitale nationale mardi, où il en a notamment profité pour rencontrer le premier ministre Stephen Harper. Lors de la période de questions réservée aux députés, l'ancien entraîneur des Bruins de Boston prenait place dans la tribune réservée aux invités spéciaux.

À un certain moment, le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a salué la présence de Don Cherry parmi les invités, en qualifiant le coloré personnage d'invité distingué. Il n'en fallait pas plus pour soulever l'ire de quelques membres de l'opposition, plus particulièrement les libéraux Marcel Proulx (Hull-Aylmer) et Jean Lapierre (Outremont).

« J'aimerais savoir selon quelle disposition du Règlement la Chambre des communes accepte-t-elle de faire une salutation tout à fait spéciale à un pseudo-commentateur de télévision nationale anti-francophone, un mange Canadien français qui n'a jamais voulu s'excuser », a demandé Marcel Proulx, ce à quoi le président de la Chambre a répondu que le whip en chef du gouvernement, Jay Hill, avait demandé à ce que la présence de Don Cherry soit signalée.

Jean Lapierre a lui aussi exprimé son mécontentement au président de la Chambre. « Vous ne devez pas connaître l'histoire de l'invité que vous avez salué en le nommant comme un invité distingué. Il s'est distingué en cassant du sucre sur le dos des Canadiens français. Vous devriez vous en souvenir et ne pas souligner sa présence en cette chambre », a lancé le député d'Outremont.

Quelques jours plus tard, cet incident continuait de faire jaser. D'ailleurs mercredi, un autre député québécois, Michel Gauthier (Roberval-Lac-Saint-Jean), est revenu sur la question en blâmant les parlementaires d'avoir applaudi Don Cherry et en traitant ce dernier de « clown irrespectueux ».

Comme c'est le cas depuis quelques années, les événements de la semaine dernière viennent démontrer que les moindres allées et venues de Don Cherry ne passent pas inaperçues.



L'exposition Qilalukkat! Belugas! présentée au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles raconte le mode de vie des chasseurs inuvialuits d'hier et d'aujourd'hui. Il s'agit d'une exposition interactive trilingue (anglais, français, inuvialuqtun). Vous pourrez y découvrir plein d'objets surprenants comme cette bouée en peau de phoque.

Photos : Batiste W. Foisy



Les neuf moniteurs de langue française qui oeuvrent dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, étaient de passage à Yellowknife la semaine dernière. Dans le sens horaire en partant du coin supérieur gauche: Magali Cormier (école Allain St-Cyr, Yellowknife), Jean-Baptiste Lacombe (École Boréale, Hay River), Sara-Lise Underhay (Nunavut), Véronique Trudel (Nunavut), Marie-Hélène Massy-Émond (Nunavut), Richard Lahaie (Commission scolaire YK #1, Yellowknife), Anik Valcourt (PWK, Fort Smith), Geneviève Rondeau (école Samuel Hearne, Inuvik) et Noémie Darisse (Commission scolaire Catholique de Yellowknife).

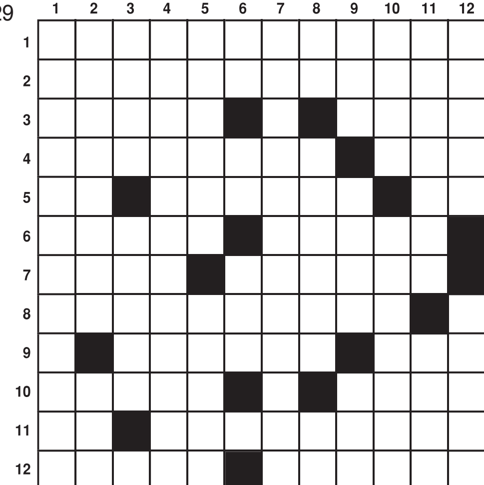


Le 11 novembre, cette couronne de coquelicots déposée devant le monument des anciens combattants de Yellowknife, comme les héros morts au champ d'honneur, s'est laissée doucement ensevelir.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 929



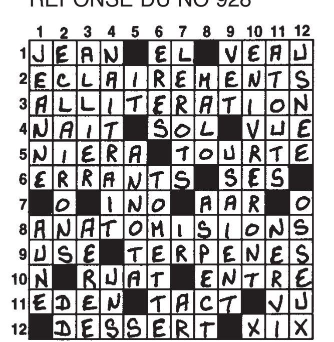
HORIZONTALEMENT

1- Un saint que l'on invoque pour retrouver des objets perdus.
2- Gardas pour toi.
3- Doctrine religieuse. --Filet pour prendre des poissons.
4- Mollusques céphalopodes. --Supprime.
5- Aluminium. --Épreuve en positif tirée sur un papier sensibilisé. --Préposition.
6- Unité monétaire de Chypre. --Homme réduit au dernier degré de misère.
7- Câblage métallique. --Postures de yoga.
8- Se dit des animaux qui creusent des trous.
9- Sans mouvement. --Rend son jus.
10- À l'égard de. --Établi.
11- Gamme. --Étude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel.
12- Formulée. --Nymphes des prairies.

VERTICALEMENT

1- Ensemble des moyens de signalisation d'un réseau de transport.
2- État de ce qui dure douze mois. --Système de projection dérivé du Mercator.
3- Aussi, de même. --Recueil de livres, collection.
4- Qui appartiennent à la doctrine de Nestorius.
5- S'ajoute à la douzaine. --Poirée.
6- Acquiers. --Personnel. --Arrondissement.
7- Réécriture, sous forme de roman, du scénario d'un film.
8- Séparées par une lettre inversement. --Composé hydrogéné du silicium. --Personnel.
9- Infinitif. --Complément d'un adjectif. --Style de jazz, né à New York à 1944.
10- Lac d'Italie en Lombardie. --Action de gêner un concurrent dans une course.
11- Entrelacées. --Elle est d'une seule couleur.
12- Ville d'Allemagne. --Matières fécales.

RÉPONSE DU NO 928



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	E	A	N	■	E	L	■	V	E	A	U
2	E	C	L	A	I	R	E	M	E	N	T	S
3	A	L	L	I	T	E	R	A	T	I	O	N
4	N	A	I	T	■	S	O	L	■	V	U	E
5	N	I	E	R	A	■	T	O	U	R	T	E
6	E	R	R	A	N	T	S	■	S	E	S	■
7	■	O	■	I	N	O	■	A	A	R	■	O
8	A	N	A	T	O	M	I	S	I	O	N	S
9	U	S	E	■	T	E	R	P	E	N	E	S
10	N	■	R	U	A	T	■	E	N	T	R	E
11	E	D	E	N	■	T	A	C	T	■	V	U
12	■	D	E	S	S	E	R	T	■	X	I	X

Horoscope

SEMAINE DU 29 OCT. AU 4 NOV. 2006

ANNIVERSAIRES :
30 octobre CLAUDE LELOUCH (Scorpion-Bœuf)
2 novembre VISCONTI (Scorpion-Cheval)



BÉLIER
Vous vivez des choses qui vous rappellent des situations du passé. La planète Jupiter fait que vous pouvez savoir comment agir pour que tout aille bien. Ayez pleinement confiance en vous.



TAUREAU
Vous avez besoin d'être près des gens que vous aimez. Cela vous fait du bien. Vous en êtes heureux. Vous avez des chances formidables au plan du travail.



GÉMEAUX
Vous vivez une période sérieuse. Vous ne voulez pas perdre votre temps. Vous avez des ambitions qui demandent beaucoup de ténacité.



CANCER
Vous êtes dans une phase où tout ce qui touche votre famille est capital pour vous. Vous allez vers des situations qui vous aideront à mieux vivre. Vous commencez un cycle pendant lequel vous vivrez des choses peu communes.



LION
Vous avez besoin de vous rapprocher des gens que vous aimez. Vous allez vers du bonheur. Tout vous demande de grands efforts.



VIERGE
Vous êtes dans une phase où vous vous sentez bien. La planète Mercure fait que vous avez plusieurs choses à communiquer. Cela est extrêmement important pour votre bonheur intérieur.



BALANCE
Vous pouvez vous rendre compte de la valeur de vos amitiés. Vous commencez à mieux vous faire respecter. La planète Mars vous apporte beaucoup de forces morales au plan professionnel.



SCORPION
Vous voulez aller vers des situations qui vous amèneraient à voyager. Vous pensez à votre travail d'une manière différente du passé. Vous voulez que tout aille bien.



SAGITTAIRE
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention au plan humain. Vous savez agir avec une grande persévérance. Vous êtes dans une période qui vous apporte du succès.



CAPRICORNE
Vous voulez être sûr de votre jugement face aux événements que vous venez de vivre. Vous ne voulez pas vous tromper. Vous êtes capable de bien faire la part des choses.





VERSEAU
Vous vous acheminez vers des situations où vous serez en mesure de comprendre ce que les autres attendent de vous. Vous serez surpris de réaliser jusqu'à quel point on tient à vous.



POISSONS
Vous voulez aller vers des amis fidèles. Vous accordez beaucoup d'importance à vos attachements. Vous avez besoin de comprendre les choses avec une grande intensité.